

Introduction

Au-delà du paradoxe

Dans son édition du 11 mars 1977, le quotidien *Le Monde* publie un article au sujet du procès de six militantes du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC) d'Aix-en-Provence, poursuivies pour avoir pratiqué des avortements¹. Cet article mentionne la présence de « Madame Claude Magistry, membre du bureau national » de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) pour témoigner à la barre et manifester ainsi le soutien de la centrale syndicale aux inculpées. Le rédacteur en chef du journal reçoit alors un courrier de Claude Magistry qui indique qu'« il se trouve que par un de ces "hasards" de la nature, [s]a mère ait enfanté d'un garçon qui fût prénommé CLAUDE ». Le syndicaliste tient également à préciser qu'il est un homme au rédacteur en chef du *Matin de Paris*, journal qui a couvert le procès d'Aix-en-Provence mais qui a omis de signaler la présence d'un homme parmi les témoins².

Cette anecdote témoigne du coup de force symbolique réussi par les militantes féministes du Mouvement de libération des femmes (MLF) : faire de la lutte pour les droits des femmes une lutte de femmes, de sorte que l'engagement d'un homme pour les droits des femmes ne soit plus pensable. Coup de force, en effet, puisque les mobilisations féministes précédentes, principalement sous la III^e République³, réunissaient femmes et hommes et que, malgré l'existence d'associations non mixtes, le féminisme n'était pas considéré comme un lieu militant exclusivement féminin. Aussi, lorsque le MLF apparaît sur la scène politique et médiatique française à la fin de l'été 1970 en déposant une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu avec l'inscription « plus inconnu encore que le soldat : sa femme⁴ », sa non-mixité retient aussitôt l'attention et devient rapidement le symbole du féminisme des années 1970. Mais précisément, ce coup de force est symbolique car il transforme, dans l'imaginaire collectif, la réalité de mobilisations protéiformes et diverses, notamment du point de vue de la mixité,

1. Au sujet du procès, voir PAVARD B., *Si je veux, quand je veux. Contraception et avortement dans la société française (1956-1979)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012 (a), p. 290-294.

2. Archives CFDT, Secteur Action sociale et cadre de vie, Dossier CFDT et MLAC (1973-1977), 8 H 1424, Lettre de Claude Magistry à Messieurs les rédacteurs en chef du *Matin de Paris* et du *Monde*, 16 mars 1977. Je remercie Bibia Pavard de m'avoir informé de l'existence de ce document.

3. KLEJMAN L. et ROCHEFORT F., *L'égalité en marche : le féminisme sous la Troisième République*, Paris, Presses de la FNSP, 1989 et BARD CH., *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes : 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995 (a).

4. PICQ F., *Libération des femmes, les années-mouvement*, Paris, Le Seuil, 1993, p. 16-17.

en une image d'Épinal d'un mouvement unifié de femmes luttant pour leur libération et leurs droits. Depuis lors, les cadres d'interprétation ont peu changé et le féminisme demeure généralement assimilé à un engagement de femmes. Pourtant, il a connu de profondes transformations ces trente dernières années, en particulier avec l'émergence, depuis le milieu des années 1990, d'associations qui mettent en avant la mixité. Cette nouvelle réalité est toutefois bien souvent analysée au prisme du postulat d'un engagement féministe uniquement féminin et les militants féministes ne sont alors que les exceptions qui confirment la règle. De ce point de vue, la bienveillance et l'intérêt des médias envers les hommes engagés dans une association féministe⁵ témoignent de ce statut d'exceptionnalité qui leur est accordé.

Faire une sociologie de l'engagement féministe des hommes exige au contraire de se détacher de ces points de vue pour à la fois restituer une dynamique historique qui ne se réduit pas à l'histoire d'une exclusion et pour rendre compte des logiques historiques, politiques, sociales et militantes qui permettent de comprendre de tels engagements.

Un objet sous-étudié

La question de la participation des hommes aux luttes féministes a principalement été traitée de deux manières par les sciences sociales, en France et dans les pays anglophones, principalement aux États-Unis⁶. La première, surtout retenue par des travaux historiques et, plus récemment, sociologiques, a consisté à restituer l'engagement d'hommes dans les différents combats politiques qui ont émaillé les histoires des féminismes occidentaux et/ou à interroger les effets de la mixité sur les collectifs militants. Ce premier ensemble de travaux est cependant faiblement développé, particulièrement en France. En effet, c'est une seconde approche, très majoritairement mise en œuvre dans les contextes anglo-saxons et dans des disciplines telles que la philosophie, la sociologie, la littérature ou l'étude des civilisations, qui a donné matière au plus grand nombre de publications sur le sujet. Ces travaux se donnent pour objectif d'interroger la possibilité ou l'impossibilité de l'appropriation de la critique féministe par les hommes et/ou de prescrire les « bonnes » modalités de participation pour les hommes.

Une prise en compte tardive et partielle de la mixité

Ce n'est qu'à la fin des années 1980, à la faveur d'un processus d'institutionnalisation des études féministes ou sur les femmes⁷, que les premières

5. Voir SCHÜTZ G., *La mixité dans les associations féministes*, Mémoire de Maîtrise en sociologie, université Paris X Nanterre, 2004, p. 79-88. La bienveillance journalistique envers les « hommes féministes » est symbolisée par la publication d'un ouvrage qui leur est consacré (BARBARAS E. et DEVERS M., *L'homme féministe : un mâle à part?*, Paris, Les points sur les i, 2011).

6. Pour des raisons d'accès à la langue, mais aussi de domination culturelle et scientifique, cette revue de littérature se réfère uniquement à des travaux en français et en anglais.

7. Voir LAGRAVE R.-M., « Recherche féministe ou recherche sur les femmes? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 83, 1990, p. 27-39, ZAIDMAN CL., « Institutionnalisation des études féministes »,

recherches historiques centrées sur les mouvements féministes apparaissent en France. Le regard est alors principalement porté sur l'engagement des femmes et ce présupposé d'un féminisme quasi uniquement féminin se retrouve dans les synthèses sur l'histoire des féminismes proposées au début des années 2000⁸. Comment comprendre cette marginalisation de la question de la participation des hommes? D'abord, et il faut clairement le souligner, les hommes sont minoritaires, voire très largement minoritaires, comme nous le verrons par la suite. Ensuite, développés en partie dans le sillage de l'histoire des femmes, les premiers travaux d'histoire des féminismes se sont inscrits dans « un projet de remémoration » dont le but était de rendre visibles des mobilisations collectives, mais aussi des femmes, que l'histoire avait oubliées⁹.

Ce n'est donc qu'à la faveur des avancées de ces premiers travaux que de nouvelles questions peuvent être adressées par les chercheurs-euses¹⁰ aux mouvements féministes et que la participation des hommes peut être désormais abordée sans qu'elle paraisse une opération savante d'invisibilisation des femmes, la participation massive de ces dernières étant dorénavant un acquis. De plus, le nouveau contexte militant, qui réinterroge la mixité, et l'avènement des études genre, notamment en sociologie et en histoire¹¹, qui insistent sur la dimension relationnelle de la construction des catégories de sexe, permettent d'explorer la dimension genrée des mobilisations féministes. La littérature sur le militantisme féministe des hommes est néanmoins plus conséquente dans les contextes anglo-saxons¹²

Cahiers du CEDREF, n° 4-5, 1995, p. 131-137 et BARD CH., « Jalons pour une histoire des études féministes en France (1970-2002) », *Nouvelles questions féministes*, vol. 22, n° 1, 2003, p. 14-30.

8. RIOT-SARCEY M., *Histoire du féminisme*, Paris, La Découverte, 2002, GUBIN É., JACQUES C., ROCHEFORT F., STUDER B., THÉBAUD F. et ZANCARINI-FOURNEL M. (dir.), *Le siècle des féminismes*, Paris, Les éditions de l'atelier/Éditions ouvrières, 2004.
9. THÉBAUD F., *Écrire l'histoire des femmes*, Lyon, ENS éditions, 1998, p. 66-68. Voir également PERROT M., « Genre et histoire du féminisme en France », BARD CH., BAUDELLOT CH. et MOSSUZ-LAVAU J. (dir.), *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, Paris, Éditions de La Martinière, 2004, p. 215-229.
10. Quand un terme désignera un (des) homme(s) et une (des) femme(s), nous le signalerons en rajoutant un tiret et la terminaison féminisée. Par ailleurs, nous féminiserons l'ensemble des noms de métier, grade ou fonction mentionnés.
11. Pour une présentation de ce champ de recherche en France, voir BERENI L., CHAUVIN S., JAUNAIT A. et REVILLARD A., *Introduction aux études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, 2012. En sociologie, se reporter à CLAIR I., *Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin, 2012. Pour l'histoire, voir la quatrième partie, intitulée « Le temps du genre et de la reconnaissance », insérée pour la réédition du livre de Françoise Thébaud, dont le titre s'est lui aussi vu ajouter le terme genre (THÉBAUD F., *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS éditions, 2007). Concernant la science politique, voir ACHIN C. et BERENI L. (dir.), *Dictionnaire genre et science politique*, Paris, Presses de Sciences po, 2013.
12. Voir notamment STRAUSS S., « *Traitors to the masculine cause* ». *The men's campaigns for women's rights*, Westport, Greenwood press, 1982; KIMMEL M. S. et MOSMILLER T. E. (dir.), *Against the tide: pro-feminist men in the United-States, 1776-1990*, Boston, Beacon press, 1992; CHRISTIAN H., *The making of anti-sexist men*, Londres et New York, Routledge, 1994; JOHN A. V. et EUSTANCE C. (dir.), *The men's share? Masculinities, male support and women's suffrage in Britain, 1890-1920*, Londres et New York, Routledge, 1997; MESSNER M. A., *Politics of masculinities. Men in movements*, Oxford, Altamira press, 2000; GOLDRICK-JONES A., *Men who believe in feminism*, Westport, Praeger, 2002 (a); FLOOD M., « Men's collective struggles for gender justice. The case of antiviolence activism », KIMMEL M. S., HEARN J. et CONNELL R. W. (dir.), *Handbook of studies on men and masculinities*, Thousand Oaks, Londres et New Delhi, Sage, 2004, p. 458-466; « Le féminisme américain à l'épreuve des hommes », *Revue française d'études américaines*, n° 114, 2007; TAYLOR J., « Les tactiques féministes confrontées aux "tirs amis" dans le mouvement des femmes en Irlande », *Politix*, n° 78, 2007 [1998], p. 65-86; MONACELLI M. et PRUM M. (dir.), *Ces hommes qui épousèrent la cause des femmes. Dix pionniers britanniques*, Paris, Les éditions de l'atelier, 2010.

que pour le cas français¹³, à tel point qu'en 2009 est publié un ouvrage de synthèse intitulé *Men and feminism*¹⁴. Cependant, l'ensemble de ces travaux laisse de côté de nombreuses questions concernant tant le passé que le présent de la participation des hommes aux mouvements féministes, en France ou ailleurs. En outre, ils comportent deux principales limites dans l'analyse de l'engagement féministe des hommes. En premier lieu, on constate fréquemment une difficulté pour les auteur-e-s à circonscrire clairement leur objet d'étude. En effet, l'étiquette « hommes féministes » souvent attribuée cache en réalité indistinctement des penseurs de l'égalité des sexes, des militants, des soutiens ou simplement des hommes favorables à l'égalité entre femmes et hommes. Pourtant, toutes ces configurations ne constituent pas la même expérience ni ne traduisent les mêmes logiques sociales : si, par exemple, l'histoire des idées féministes ne peut pas être séparée de l'histoire des mouvements féministes, une histoire et une sociologie des acteurs et actrices imposent de ne pas confondre les personnes agissant dans l'un et/ou l'autre domaine.

Deuxièmement, certains travaux entendent inverser la perspective de l'histoire des femmes en concevant leur travail de mise au jour de l'engagement des hommes comme un nouveau « projet de remémoration ». Ainsi, Sylvia Strauss feint de s'interroger dès la première phrase de son livre : « Où sont les hommes dans l'histoire des femmes ? Est-ce que les historiennes perpétuent les mêmes sortes de distorsions perpétrées par ces historiens qui écrivaient l'histoire sans les femmes¹⁵ ? » Dès lors, ces hommes tendent à être considérés comme des héros oubliés qu'il s'agirait de réhabiliter. Michael S. Kimmel évoque ainsi des « héros possibles¹⁶ » quand Michel Prum et Martine Monacelli entendent rendre « hommage¹⁷ » aux militants étudiés dans l'ouvrage collectif qu'ils dirigent et affirment qu'« il est temps que les femmes reconnaissent leur dette envers ces champions et leur rendent leur part d'héritage¹⁸ ». De telles postures nous semblent non seulement doublement aveugles mais aussi aveuglantes. D'abord, si l'histoire des femmes a dans un premier temps cherché à rendre visibles des femmes, c'est parce que les femmes avaient jusque-là été écartées du regard

13. On peut se référer à HENNERON L., *Les recompositions du mouvement féministe, 1981-2002*, Mémoire de DEA en sociologie, EHESS, 2002 ; SCHÜTZ G., *op. cit.* ; GARCIA S., « Expertise scientifique et capital militant. Le rôle des médecins dans la lutte pour la légalisation de l'avortement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 158, 2005, p. 96-115 ; PAVARD B., *op. cit.*, 2012 (a) ; RAMEAU P., *S'engager pour les droits des femmes. Approches genrées du féminisme de la deuxième vague. Dijon – Saint-Étienne*, Mémoire de Master 2 recherche en histoire, université de Bourgogne, 2010 ; DE WOLF PH., « L'engagement des hommes pour l'émancipation des femmes et les représentations féministes de la masculinité en France (1967-1988) », Mémoire de Master 2 d'histoire, université Paris 8, 2011 ; ROCHEFORT F. et VIENNOT É. (dir.), *L'engagement des hommes pour l'égalité des sexes*, St-Etienne, Publications de l'université de St-Etienne, 2013 ; DUSSUET A., FLAHAUT É. et LOISEAU D. (dir.), « Associations féministes. Reproduction ou subversion du genre ? », *Cahiers du genre*, n° 55, 2013 ; PIPON C., *Et on tuera tous les affreux. Le féminisme au risque de la misandrie (1970-1980)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

14. TARRANT S., *Men and feminism*, Berkeley, Seal press, 2009.

15. STRAUSS S., *op. cit.*, p. XV. Toutes les traductions sont celles de l'auteur.

16. KIMMEL M. S., « Introduction », KIMMEL M. S. et MOSMILLER T. E. (dir.), *op. cit.*, p. 1-51, p. 45.

17. PRUM M., « Présentation de l'ouvrage. Dix hommes en colère », MONACELLI M. et PRUM M. (dir.), *op. cit.*, p. 13-24, p. 13.

18. MONACELLI M., « Introduction. Des hommes féministes ? », MONACELLI M. et PRUM M. (dir.), *op. cit.*, p. 25-50, p. 30.

androcentré de la science, en raison d'une position de domination des hommes qui avaient, sous couvert d'universalité, institué en réalité une science sur les hommes¹⁹. Dans ce sens, le processus d'invisibilisation des femmes dans l'histoire ne peut être mis en équivalence avec le silence fait sur quelques hommes. De plus, ces points de vue ignorent, ou feignent d'ignorer, la disqualification académique, encore prégnante aujourd'hui, de l'objet « féminisme », particulièrement en France. Or, en raison de cette disqualification, l'étude des mouvements féministes a été tardive et demeure encore largement incomplète²⁰. L'analyse de l'engagement féministe des hommes proposée dans ce livre s'inscrit donc dans le prolongement de ces travaux pionniers, à l'écart d'une volonté de réparation d'un oubli qui serait engendré par le « fossé creusé entre les sexes par certaines militantes radicales²¹ ». Enfin, en adoptant cette posture, les chercheurs-euses retirent toute possibilité d'appréhender les conflits générés par la mixité dans les collectifs militants, d'autant que l'héroïsation est majoritairement exprimée à travers le procédé biographique. Dès lors, en idéalisant ces hommes, de surcroît « victimes de l'oubli », ces travaux ne permettent pas de réinsérer les parcours militants dans leur contexte politique.

Des approches normatives

À côté de ces premières recherches, fondées sur des enquêtes documentées par des archives, des entretiens et/ou des observations, tout un ensemble d'écrits académiques aborde la question des hommes et des féminismes sous un angle plus théorique. Ces travaux, principalement réalisés par des chercheurs-euses anglo-saxon-ne-s²², se concentrent alors davantage sur la possibilité, tant politique que pratique, de la participation d'hommes aux mouvements féministes. Après quelques premiers travaux dans les années 1970 et 1980²³, c'est surtout à partir des années 1990 que différent-e-s auteur-e-s interrogent les conditions de la participation des hommes aux mobilisations féministes²⁴.

19. À propos de l'histoire, Georges Duby et Michelle Perrot soulignent ainsi en préface de l'*histoire des femmes en Occident* qu'elle est « un métier d'hommes qui écrivent l'histoire des hommes, présentée comme universelle » (DUBY G. et PERROT M. (dir.), *Histoire des femmes en Occident* (5 tomes), Paris, Plon, 1991/1992).

20. À ce titre, le faible nombre de spécialistes des mobilisations féministes en France, notamment au regard de l'importance historique, politique et culturelle de ces mouvements, semble significatif.

21. MONACELLI M., *op. cit.*, p. 25.

22. On peut néanmoins signaler quelques travaux francophones : DUPUIS-DÉRI F., « Le féminisme au masculin », *Conjonctures*, n° 29, 1999, p. 59-65 ; THIERS-VIDAL L., « De la masculinité à l'anti-masculinisme : penser les rapports sociaux de sexe à partir d'une position sociale oppressive », *Nouvelles questions féministes*, vol. 21, n° 3, 2002, p. 71-83 ; DUPUIS-DÉRI F., « Les hommes profémnistes : compagnons de route ou faux amis ? », *Recherches féministes*, vol. 21, n° 1, 2008, p. 149-169.

23. ADAMS E. et BRISCOE M. L., « Man's role in women's liberation », ADAMS E. et BRISCOE M. L. (dir.), *Up against the wall, mother... On women's liberation*, Beverly Hills, Glencoe press, 1974 [1971], p. 375-383 ; HOOKS B., *Feminist theory: from margin to center*, Cambridge MA, South end press, 2000 [1984], p. 68-83 ; JARDINE A. et SMITH P. (dir.), *Men in feminism*, Londres et New York, Routledge, 1987.

24. PORTER D. (dir.), *Between men and feminism*, Londres et New York, Routledge, 1992 ; CONNELL R. W., « Men and women's movement », *Social policy*, vol. 23, n° 4, 1993, p. 72-78 ; EWING D. W. et SCHACHT S. P. (dir.), « Feminism and men : towards a relational understanding of patriarchy and

Si l'ensemble de ces travaux permet de réévaluer l'appréhension de la relation entre hommes et féminismes, en soulevant les nombreux problèmes posés, ils se révèlent cependant insatisfaisants à plusieurs égards. D'abord, ces recherches ne s'appuient que très rarement sur un terrain, ni même sur des travaux historiques et/ou sociologiques existants. Ils développent alors bien souvent une analyse a-historique et a-sociologique qui ne se fonde généralement que sur l'expérience personnelle des auteur-e-s. Ceci conduit d'ailleurs les auteur-e-s, comme dans les travaux précédemment mentionnés, à ne jamais définir précisément ce qu'ils-elles désignent sous le terme d'« hommes féministes ». De plus, cette perspective désincarnée conduit à produire un discours doublement homogénéisant. En effet, en interrogeant les liens entre « les hommes » et « le féminisme », ces écrits postulent l'existence de deux entités homogènes qu'il s'agit de confronter : le groupe des hommes serait alors irrémédiablement dans une relation conflictuelle avec le féminisme. Or, l'existence d'une structure de domination des hommes sur les femmes n'implique ni l'uniformité du groupe des hommes ni une seule définition de la lutte contre cette domination. En conséquence, les relations entre féminismes et hommes ne peuvent être postulées, mais doivent être identifiées à travers des configurations spécifiques dans lesquelles les termes féminisme et homme prennent des significations particulières. Ces approches tendent donc à réifier le féminisme dans une définition unique et à passer sous silence la diversité du groupe des hommes. De surcroît, cette posture essentialise également les femmes en posant comme évidente, si ce n'est naturelle, la relation entre femmes et féminisme.

Enfin, la plupart de ces travaux développent une visée fortement normative de l'engagement féministe des hommes. Les textes cherchent en effet à définir ce que doivent ou devraient faire les hommes pour être réellement féministes et se révèlent prescripteurs de « bonnes conduites ». Ainsi, Steven P. Schacht et Doris W. Ewing, par exemple, considèrent que les hommes doivent appliquer six principes : abandonner leurs privilèges ; être prêts à appliquer les principes féministes à leurs vies ; affirmer que la fin de l'oppression des femmes est une priorité ; s'impliquer dans la promotion de l'égalité ; apprendre des formes de communication non hiérarchiques ; démontrer du respect envers les femmes²⁵. Mais en posant une définition *a priori* des « hommes féministes », ces perspectives s'interdisent d'explorer la complexité des différentes configurations sociales et historiques où des hommes se sont investis dans les mobilisations féministes.

Une sociologie de militants improbables

À rebours de cette posture, ce travail entend saisir les logiques sociales du militantisme féministe des hommes depuis 1870, période d'émergence des

cooperative social change », *International journal of sociology and social policy*, vol. 17, n° 1-2, 1997 ; EWING D. et SCHACHT S. P. (dir.), *Feminism and men: reconstructing gender relations*, New York, New York university press, 1998 ; DIGBY T. (dir.), *Men doing feminism*, Londres et New York, Routledge, 1998 ; EWING D. et SCHACHT S. P., *Feminism with men. Bridging the gender gap*, Lanham, Rowman and Littlefield, 2004.

25. EWING D. et SCHACHT S. P., *op. cit.*, 2004, p. 161.

mouvements féministes français. Cette perspective socio-historique suppose alors de préciser certains termes et de spécifier la démarche théorique qui guide cette recherche en relation avec les apports des recherches sur l'engagement militant.

Des « hommes féministes » aux « militants féministes »

Proposer d'étudier les militants féministes impose de clarifier ce que l'on entend par « militants » et « féministes » dans la mesure où ces deux termes soulèvent de nombreuses difficultés pour la recherche.

En effet, la notion de militant-e recouvre une telle variété de situations que l'on peut affirmer qu'« il n'est guère d'activité sociale qui n'ait ses militants dès lors qu'elle tend à devenir une cause pour celui qui l'exerce²⁶ ». Les recherches sur les mouvements féministes en particulier invitent à décloisonner l'appréhension du militantisme en prenant en compte les actions militantes à partir de sphères sociales traditionnellement exclues du cadre des mouvements sociaux²⁷. La notion d'« espace de la cause des femmes » met ainsi en évidence la multiplicité des actrices (institutions étatiques, associations non politiques, universitaires, partis politiques, groupes religieux, presse, etc.) potentiellement investies dans les luttes féministes²⁸. Dès lors, le militantisme ne peut être défini par les répertoires d'action, par les objectifs de lutte, par le degré de « radicalité » ou d'« institutionnalisation » ou par les formes organisationnelles, et se donner pour objectif l'étude des militants féministes depuis 1870 conduit potentiellement à étudier un nombre et une variété considérables d'acteurs. Pour cette raison, j'ai opté pour une définition stricte : « militants féministes » désignera l'ensemble des hommes qui appartiennent à un groupe, formel ou informel, participant de fait, à un titre ou à un autre, aux mouvements féministes.

Cette acceptation du terme de « militant » appelle plusieurs remarques. D'abord, « appartenir à un groupe » désigne, au-delà de l'adhésion, la participation à une ou différentes activités du groupe. En effet, l'adhésion n'existe pas pour les groupes informels, la simple adhésion n'est pas nécessairement synonyme de participation, et la participation à la vie d'un groupe ne s'accompagne pas automatiquement d'une adhésion. De plus, la nécessité de participation aux activités d'un groupe féministe n'implique pas de critère de durée car il est impossible de définir une période qui permette d'établir une frontière entre militantisme et non-militantisme. Enfin, il s'agit de privilégier les démarches

26. FILLIEULE O. et PUDAL B., « Sociologie du militantisme. Problématisations et déplacement des méthodes d'enquête », FILLIEULE O., AGRIKOLIANSKY É. et SOMMIER I. (dir.), *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2010, p. 163-184, p. 163-164.

27. Pour une synthèse, voir BERENI L. et REVILLARD A., « Un mouvement social paradigmatique? Ce que le mouvement des femmes fait à la sociologie des mouvements sociaux », *Sociétés contemporaines*, n° 85, 2012, p. 17-41 et CHARPENEL M. et PAVARD B., « Féminisme », ACHIN C. et BERENI L. (dir.), *op. cit.*, p. 263-273. Pour une discussion des enjeux de définition des mouvements sociaux, voir FILLIEULE O., « De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux? », *Politique et sociétés*, vol. 28, n° 1, 2009 (a), p. 15-36.

28. BERENI L., « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes », BARD CH. (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 27-42.

collectives aux prises de positions et actions individuelles. Sans nier la possibilité d'un militantisme féministe individuel, à travers par exemple l'exercice d'une profession, se focaliser sur les groupes offre deux avantages. Premièrement, cela permet d'analyser conjointement des expériences sociales proches, puisque tous ces hommes ont été ou sont en relation avec des militantes féministes, ce qui n'est pas nécessairement le cas, par exemple, d'un écrivain ou d'un homme politique en faveur de telle revendication ou de telle autre. Or, l'un des enjeux de l'analyse du militantisme féministe masculin est précisément de saisir le cadre relationnel dans lequel celui-ci peut s'exercer. Deuxièmement, l'entrée par les collectifs permet d'atténuer la dimension toujours normative de la « labellisation », d'autant que le mot « féminisme » est particulièrement l'objet de controverses et de luttes de définition dans l'espace militant comme scientifique. En effet, alors que l'appartenance ou non d'un groupe aux mouvements féministes peut être déterminée à partir des revendications politiques formulées par le collectif, classer des individus en dehors de toute participation à des collectifs organisés suppose d'évaluer et de labelliser des pratiques selon des principes normatifs. Aussi, il est probable que les lectrices et lecteurs, comme moi-même, et à partir de leur propre définition du féminisme, jugeront non féministes, voire anti-féministes, certaines citations des hommes rencontrés. Ce qui fait l'unité de notre objet d'étude n'est donc pas une idéologie, des croyances ou le recours à des pratiques singulières, mais l'appartenance attestée, à un moment donné, à un collectif féministe, c'est-à-dire la position de militant. C'est dans ce sens que ce travail étudie des militants féministes et non des hommes féministes.

Reste toutefois à spécifier ce que j'entends par mouvements féministes. En effet, la longue histoire des mobilisations féministes et la diversité des groupes en présence interdisent de poser des frontières et invitent à penser les féminismes au pluriel. Il importe néanmoins d'explicitier les distinctions qu'il a été nécessaire d'établir pour circonscrire l'objet de recherche. Il ne s'agit donc pas de proposer une nouvelle définition des mouvements féministes mais bien d'éclairer la manière dont différents groupes ont été inclus et exclus, en confrontant les travaux existants aux matériaux d'enquête, dans ce qui est appelé pour cette recherche « mouvements féministes ».

D'abord, l'auto-appellation ne constitue pas un critère satisfaisant : le terme féministe peut être utilisé par des groupes anti-féministes quand il existe des « féminismes silencieux, non revendiqués comme tels²⁹ ». Dès lors, je serai amené à qualifier de féministes des groupes ou des individus qui ne s'approprient pas ce terme. Il ne s'agit pas d'ignorer le discours des acteurs, et ce travail reviendra sur les enjeux liés au terme choisi, mais de rendre compte des positions sinon semblables, du moins proches, que ces hommes occupent.

Sur quels critères alors déterminer si des collectifs appartiennent ou non aux mouvements féministes ? La plupart des recherches menées sur les mobilisations féministes s'accordent pour considérer que « les mouvements féministes

29. LAGRAVE R.-M., « Introduction », LAGRAVE R.-M. (dir.), *Celles de la terre. Agricultrice, l'invention politique d'un métier*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1987, p. 11-29, p. 12.

sont une sous-catégorie des mouvements des femmes³⁰ » qui se distinguent par la revendication d'un changement du statut des femmes et des hiérarchies de genre. Autrement dit, les groupes féministes s'expriment au nom des femmes (c'est-à-dire qu'ils visent à défendre les femmes perçues comme un groupe social construit et mu par des intérêts communs) et pour les femmes (c'est-à-dire prioritairement en faveur d'une amélioration du statut des femmes). Mais cette acception paraît fortement marquée par la conception majoritaire des mouvements féministes des années 1970, incarnée par la quête de « sororité » (équivalent féminin de la fraternité), et empêche d'intégrer des formes de mobilisations féministes qui s'appuient sur un autre sujet politique des luttes féministes. Ainsi, sont exclus de l'analyse, entre autres, des groupes de la fin du XIX^e siècle qui revendiquent les droits des femmes pour la démocratie et au nom de l'humanité, des groupes exclusivement composés d'hommes qui ne prétendent pas représenter les femmes, ou un collectif tel Les Panthères roses qui, s'appuyant sur les reformulations politiques et théoriques élaborées à partir de la notion de genre, refusent les dénominations « hommes » et « femmes ». Si ce point sera abordé plus amplement ultérieurement, on peut cependant déjà en conclure que les mouvements féministes ne sont pas seulement une sous-catégorie des mouvements des femmes, mais qu'ils sont constitués de groupes à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des mouvements des femmes.

On peut donc désigner les mouvements féministes comme l'ensemble des groupes qui luttent pour les droits des femmes et/ou contre tout ou partie du système de genre, compris comme la structure sociale de construction de différences, matérielles et symboliques, hiérarchisées entre femmes et hommes. Mais le nombre de groupes qui peuvent, conjoncturellement ou structurellement, afficher ces objectifs est potentiellement conséquent, surtout au regard de la période historique étudiée. Aussi, j'ai choisi de resserrer l'objet étudié autour des seuls groupes dotés d'une autonomie structurelle et organisationnelle par rapport à des partis politiques, des syndicats, des associations ou des structures étatiques. Invoquer l'autonomie n'induit pas qu'une commission femmes ou qu'une mission pour les droits des femmes ne fasse pas potentiellement partie des mouvements féministes, pas plus que cela ne signifie qu'aucun lien n'existe entre groupes féministes, partis politiques, syndicats, associations ou structures étatiques. Cependant, l'engagement féministe d'un homme au sein d'un parti ou d'une administration est largement contraint par ce cadre organisationnel spécifique et semble difficilement comparable avec l'engagement d'un homme dans une association autonome.

Enfin, il faut préciser que ne sont retenus pour cette étude que les collectifs qui font de la lutte pour les droits des femmes et/ou contre tout ou partie du système de genre le but affiché et (quasi) exclusif des collectifs. Là encore, c'est le parti pris d'une approche par les trajectoires militantes qui guide ce choix. En effet, la démarche d'engagement d'un homme dans un groupe explicitement dédié à la lutte pour les droits des femmes et/ou contre tout ou partie du système de genre est difficilement comparable avec l'engagement d'un homme au sein

30. MCBRIDE D. E. et MAZUR A. G. (dir.), *The politics of State feminism: innovation in comparative research*, Philadelphie, Temple university press, 2010, p. 33.

d'un collectif qui peut, occasionnellement et/ou involontairement, participer à améliorer les droits des femmes et/ou fragiliser le système de genre.

En conséquence, l'expression *militants féministes* renverra dans la suite de ce travail aux *hommes qui appartiennent à un groupe autonome, formel ou informel, qui lutte (quasi) exclusivement et explicitement pour les droits des femmes et/ou contre tout ou partie du système de genre*. Dans ce sens, les hommes qui ont pu formuler des théories sur l'égalité des sexes, prendre position pour une revendication féministe, participer à l'élaboration de lois favorables à l'égalité entre les femmes et les hommes, soutenir des combats féministes à l'intérieur de leur parti, syndicat ou association ou mettre en pratique l'égalité hommes/femmes dans leur profession ou vie personnelle ne font pas partie du périmètre de cette étude. De même, les membres des mouvements homosexuels seront considérés comme militants féministes uniquement si leur collectif lutte (quasi) exclusivement et explicitement contre les hiérarchies entre hommes et femmes. Autrement dit, un groupe qui combat les hiérarchies entre les sexualités ne sera pas automatiquement considéré comme appartenant aux mouvements féministes. Encore une fois, il ne s'agit pas de trancher le débat pour savoir si ces hommes ou ces groupes peuvent ou non être considérés comme féministes, mais d'élaborer une définition opérationnelle dans le cadre d'une étude qui a choisi une perspective historique et une démarche centrée sur les trajectoires individuelles.

Des dominants contre la domination : surmonter le paradoxe

Ce livre se propose donc d'étudier, à partir d'une approche interdisciplinaire, des recherches sur le genre³¹ et de la sociologie des mouvements sociaux³², des hommes³³ qui, depuis 1870, ont appartenu ou appartiennent à un groupe autonome, formel ou informel, qui lutte (quasi) exclusivement et explicitement pour les droits des femmes et/ou contre tout ou partie du système de genre. Il s'agit alors d'interroger les logiques sociales qui amènent ces hommes à s'engager au sein d'un collectif féministe. Autrement dit, comment des hommes peuvent-ils devenir des militants participant à des mobilisations féministes ? De cette question centrale, de nombreuses autres questions découlent : quels contextes

31. Le genre désigne la différenciation hiérarchisée qui attribue des rôles spécifiques aux hommes et aux femmes, impose aux individus de se plier aux normes de genre, et contient une dimension symbolique, attachant certaines valeurs et représentations à l'un et l'autre sexe. Le genre est donc un principe hiérarchisant tant les dimensions matérielles que symboliques de la vie sociale qui instaure un rapport de pouvoir entre les hommes, en position de dominants, et les femmes, en position de dominées. Voir notamment BERENI L. *et al.*, *op. cit.*, 2012.

32. Pour une présentation des théories des mobilisations, voir SNOW D. A., SOULE S. A. et KRIESI H. (dir.), *The Blackwell companion to social movements*, Malden, Oxford et Victoria, Blackwell publishing, 2004 ; NEVEU É., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2005 [1996] ; CEFAI D., *Pourquoi se mobilise-t-on ? Théories de l'action collective*, Paris, La Découverte, 2007 ; FILLIEULE O., MATHIEU L. et PÉCHU C. (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences po, 2009. Pour une synthèse sur les recherches menées en France ces vingt dernières années, se référer à SAWICKI F. et SIMÉANT J., « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, n° 51, 2009, p. 97-125.

33. Conformément à l'approche par le genre adoptée, le terme « homme » n'est pas entendu ici comme une catégorie « naturelle », mais comme une catégorie politiquement et socialement construite.

historiques, sociaux et politiques permettent de tels engagements? Quelles configurations sociales expliquent ces choix militants? Quelles trajectoires sociales favorisent l'engagement féministe? Par quelles modalités le militantisme féministe masculin peut-il s'exprimer?

Ces questions se posent d'une manière spécifique pour les militants étudiés car leur engagement vise la défense d'intérêts d'une catégorie à laquelle ils n'appartiennent pas et qu'ils ne sont donc pas les bénéficiaires des résultats des mobilisations auxquelles ils participent. En effet, ils ne tirent aucun profit, tout du moins direct, de l'accès des femmes au droit de vote ou à la contraception et à l'avortement ou de la mise en place de la parité. Dans ce sens, ils se rapprochent de ceux et celles que la sociologie du militantisme a désigné comme « militant-e-s par conscience³⁴ », « militant-e-s de solidarité³⁵ », « militant-e-s moraux-aux³⁶ » ou « militant-e-s altruistes³⁷ ». Mais ils s'en distinguent également dans la mesure où, plus que de lutter pour les intérêts d'autrui, ces hommes militent *a priori* contre leurs propres intérêts. En effet, au regard de la prise en compte des rapports sociaux de sexe, qui donnent aux hommes une position de dominants, leur participation à des combats politiques contre la domination masculine peut apparaître paradoxale. Ainsi, ces hommes se sont engagés ou s'engagent contre un système d'organisation de la vie sociale qui leur est largement favorable. En militant pour le travail des femmes, pour une répartition égalitaire des tâches domestiques ou pour la parité en politique, c'est en réalité contre une partie de leur pouvoir sur les femmes qu'ils luttent. Autrement dit, « l'égalité suppose que les hommes perdent leurs privilèges, leur position de dominant et les possibilités d'exploiter des femmes individuellement et collectivement. C'est certainement pour cela qu'il y a si peu d'hommes proféministes, même parmi ceux qui se disent "progressistes"³⁸ ». Le militantisme féministe des hommes est alors non seulement paradoxal, mais aussi socialement improbable³⁹ puisque les hommes, qui ont à perdre dans la réussite des luttes féministes, seraient davantage attendus dans les mobilisations anti-féministes.

34. MCCARTHY J. D. et ZALD M. N., « Ressource mobilization and social movements: a partial theory », *American journal of sociology*, vol. 82, n° 6, 1977, p. 1212-1241.

35. SIMÉANT J., *La cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences po, 1998 et AGRIKOLIANSKY É., *La Ligue française des droits de l'Homme et du citoyen depuis 1945. Sociologie d'un engagement civique*, Paris, L'Harmattan, 2002.

36. REYNAUD E., « Le militantisme moral », MENDRAS H. (dir.), *La sagesse et le désordre*, Paris, Gallimard, 1980, p. 271-286.

37. PASSY F., *L'action altruiste. Contraintes et opportunités de l'engagement dans les mouvements sociaux*, Genève, Librairie Droz S.A., 1998.

38. DUPUIS-DÉRI F., *op. cit.*, 2008, p. 164.

39. Le terme « improbable » renvoie ici aux travaux s'attachant à comprendre les trajectoires sociales qui semblent les moins prévisibles au regard des propriétés sociales des individus (classe et sexe principalement) et des rapports sociaux. Voir par exemple TERRAIL J.-P., « De quelques histoires de transfuges », *Cahiers du LASA*, n° 2, 1984, p. 35-76, LAHIRE B., « Les raisons de l'improbable: les formes populaires de la "réussite" à l'école élémentaire », VINCENT G. (dir.), *L'éducation prisonnière de la forme scolaire*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1994, p. 73-106, DAUNE-RICHARD A.-M. et MARRY C., « Autres histoires de transfuges? Le cas de jeunes filles inscrites dans des formations "masculines" de BTS et DUT industriels », *Formation emploi*, n° 29, 1990, p. 35-50 et FERRAND M., IMBERT F. et MARRY C., « Normaliennes scientifiques et polytechniciennes: des destins improbables? », *Regards sociologiques*, n° 9/10, 1995, p. 101-108.

Pour autant, à contre-pied d'une démarche qui se focaliserait sur ce paradoxe, c'est-à-dire qui mobiliserait divers outils conceptuels et/ou sources empiriques pour interroger le bien-fondé de ce postulat, nous proposons de prendre acte de cette situation, y compris dans sa dimension paradoxale, pour étudier les mécanismes sociaux qui la produisent. Il s'agit donc de surmonter ce paradoxe dans la mesure où nous cherchons davantage à saisir les configurations sociales qui permettent à des hommes de devenir des militants féministes qu'à interroger la nature, paradoxale ou non, de ces engagements.

Pour répondre à ces multiples interrogations, ce travail déploie une socio-histoire des militants féministes à partir de l'étude de carrières militantes ajustées aux contextes historiques et organisationnels⁴⁰. La première partie, organisée en quatre chapitres, étudie ainsi l'effet des contextes militants sur les flux et reflux de l'engagement masculin. Après trois chapitres consacrés à chacune des trois « vagues » de mobilisations féministes (la période 1870-1940, les années 1970 et depuis 1990⁴¹), le chapitre 4 revient sur l'ensemble de la période étudiée et montre comment l'engagement féministe des hommes est rendu possible par l'émergence de sujets politiques alternatifs au seul sujet femmes. Les quatre chapitres de la seconde partie déploient ensuite une analyse des carrières militantes qui interroge les ressorts individuels de l'engagement féministe en les situant dans les contextes historiques et organisationnels. Ainsi, le chapitre 5 s'attache à identifier les dispositions et positions sociales qui rendent possible le militantisme féministe masculin et le sixième chapitre analyse les processus de maintien de l'engagement féministe. Le chapitre 7 interroge pour sa part les mécanismes de sortie du militantisme mais aussi de maintien de l'attachement au féminisme. Enfin, le dernier chapitre s'attache à reconstituer quatre trajectoires sociales complètes. Il s'agit alors de comprendre finement l'articulation des contextes historiques, des caractéristiques organisationnelles et des trajectoires individuelles dans le processus d'engagement, de son maintien puis de son abandon.

40. Sur ce point voir FILLIEULE O. et PUDAL B., *op. cit.*, p. 173-174 et COMBES H., HMED CH., MATHIEU L., SIMÉANT J. et SOMMIER I., « Observer les mobilisations. Retour sur les ficelles du métier de sociologue des mouvements sociaux », *Politix*, n° 93, 2011, p. 9-27.

41. Le terme de vague est couramment utilisé pour désigner les successives périodes de mobilisations féministes intenses. Cette métaphore est contestée, notamment pour ses effets homogénéisants de périodes parfois longues de plusieurs décennies (comme pour la « première vague », entre 1870 et 1940) et pour l'invisibilisation des périodes qui séparent chaque vague. Elle est néanmoins utilisée dans ce travail, par facilité de langage mais aussi parce que l'image de la vague, qui se nourrit des vagues précédentes, permet de rendre compte des processus permettant une succession de pics de mobilisations. De ce point de vue, l'utilisation du terme vague n'empêche en rien d'être attentif-ve à la diversité et à la continuité des mobilisations féministes.

42. Pour le détail des archives consultées, voir la présentation des sources en fin d'ouvrage. Pour les sources d'archives relatives à l'histoire des féminismes, se reporter à BARD CH., METZ A. et NEVEU V. (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

43. Voir la liste de ces militants en Annexe 2.

Enquête et méthode

Ce travail s'appuie d'une part sur le dépouillement de diverses archives⁴², d'autre part sur des entretiens biographiques avec des militants.

L'analyse de fonds d'archives et des revues militantes avait pour but de reconstituer des trajectoires pour les militants de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, et de saisir les contextes organisationnels de ces engagements. Au total, ces sources ont permis de reconstituer quatre-vingt-deux trajectoires militantes pour la période 1870-1940⁴³. D'autres archives et revues militantes sont venues éclairer les années 1970 et la période plus récente. Si toutes ces informations ont été d'une importance capitale, la démarche historique s'est confrontée à des difficultés qui ont eu des conséquences sur la recherche. Ainsi, les classements des fonds n'ont généralement pas d'entrée « hommes », ce qui a imposé de faire des choix plus ou moins arbitraires devant la masse de documents. J'ai donc privilégié les documents portant sur le fonctionnement des associations et sur les activités militantes. De plus, si le traitement des archives a fait apparaître de nombreux noms de militants pour la période 1870-1940, le manque d'information pour des militants en province ou dans les colonies constitue un biais concernant la population retenue pour l'analyse. Enfin, nous avons dû faire face à un manque d'archives évident pour les collectifs les plus récents, que les associations n'en aient simplement pas ou qu'elles refusent de les ouvrir au public.

Trente-six entretiens biographiques avec des militants dans les mouvements féministes depuis les années 1960 ont en outre été réalisés et ont permis de reconstituer des trajectoires militantes, mais aussi familiales, professionnelles et amoureuses. Pour garantir l'anonymat, les prénoms ont été changés. De même, la faible taille et la grande interconnaissance du milieu féministe m'ont conduit à préférer les identifier selon des tranches d'âge ou des appartenances sociales plutôt que de mentionner l'année de naissance exacte ou le métier. Si je n'ai pas cherché à constituer un échantillon représentatif de la diversité des lieux d'engagement féministe, la répartition des enquêtés selon leur groupe militant témoigne assez largement de la variation de la part masculine dans les collectifs (Annexe 1). En effet, c'est dans les lieux militants les plus investis par les hommes que se trouve le plus grand nombre de mes interviewés. Au total, des entretiens ont été réalisés avec douze militants des années 1970, vingt-et-un militants depuis les années 1990 et trois hommes qui se sont engagés dans les années 1970 puis dans les années 1990 et/ou 2000.